



FICHE PAYS PORTUGAL



Accéder au site pour
organiser votre voyage
www.readytogo.fr

Pays : Portugal
Capitale : Lisbonne
Langues : portugais
Population : 12 145 000 hab.
Densité : 112,98 km²
Superficie : 92 201 km²
Monnaie : Euro, €
Fuseau horaire : UTC +1
Domaine internet : .pt
Indicatif téléphonique : +351

SYSTÈME DE **SANTÉ**

Le Service National de Santé (S.N.S.) dépendant du ministère de la santé, est l'organisme chargé de la prestation des soins de santé au Portugal. Il comprend les centres de santé et les hôpitaux publics. La qualité des soins qui y est dispensée est excellente, mais les délais d'attente peuvent être très longs, cela étant dû au nombre limité des places.

Dans le système privé, les délais sont courts mais les soins peuvent vite atteindre un prix élevé et ne sont pas toujours remboursés.

Le régime de sécurité sociale au Portugal repose sur un système de ticket modérateur. Pour chaque consultation dans un hôpital public ou dans un centre de santé, le patient ne paie qu'une participation. Pour ce faire, il est obligatoire de s'inscrire au centre de santé le plus proche de son domicile.

Les personnes qui ne prévoient pas de faire un long séjour au Portugal doivent obligatoirement disposer de la C.E.A.M. pour avoir accès aux soins dans les hôpitaux publics et les centres de santé du S.N.S. Toutefois, la C.E.A.M. offre un remboursement partiel sur les bases de tarifs français. Pour être remboursé en frais réels, optez pour World Pass !

VACCINS

Aucun vaccin n'est obligatoire pour partir découvrir le Portugal. Il est, par ailleurs recommandé par l'Institut Pasteur, de mettre à jour son calendrier vaccinal :

- **DTPolio** : cela regroupe les 3 principaux vaccins contre le tétanos, la diphtérie, la poliomyélite. Pensez également aux vaccins suivants qui peuvent être recommandables pour éviter tous problèmes de santé au Portugal :
- **Hépatite A** : le vaccin contre l'hépatite A est recommandé pour les personnes désirant séjourner pour une longue durée ou celles qui comptent s'installer dans des régions à conditions sanitaires incertaines ou dans des zones isolées.
- **Hépatite B** : ce vaccin est recommandé en cas de séjours longs ou répétés.

MALADIES

Il n'y a pas de risques sanitaires ou de maladies répandues au Portugal, mais il est tout de même préférable de se protéger contre :

- **Diarrhée du voyageur** : est un cas assez fréquent au Portugal. Émanant des aliments et de l'eau, elles peuvent être bénignes ou sévères.
- **Hépatite B** : bien que le risque soit faible, il est préférable de prendre les précautions nécessaires. Si votre séjour est d'une durée supérieure à 1 mois, pensez à vous faire vacciner à l'avance.
- **Hépatite A** : comme c'est le cas de l'hépatite B, le risque est faible, mais il est recommandé de prendre les précautions nécessaires, plus particulièrement pour les personnes souffrant d'une maladie de foie.

SOINS	TARIFS
Consultation généraliste (ticket modérateur)	2,70 €
Consultation chez un spécialiste du secteur privé	80 €
Traitements d'urgence (ticket modérateur)	8,5 €

LES INCONVÉNIENTS DU SYSTÈME **PUBLIC**

- Une capacité d'accueil limitée
- Une prise en charge qui est parfois très longue

LES INCONVÉNIENTS DU SYSTÈME **PRIVÉ**

- Le coût des soins peut très vite devenir très élevé

NUMÉROS D'URGENCE UTILES

Appelez le **112** en cas d'urgence

DÉCOUVRIR PLUS SUR CETTE **DESTINATION**

www.readytogo.fr/voyage-etudiant-portugal

Toutes les informations pour préparer votre séjour : formalités, logement, coût de la vie, assurance, stages, études, conseils & bons plans... Cliquez. Partez !

CONSEILS **WORLD PASS**

Pour un séjour au Portugal, il est indispensable de vous munir de votre Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM). Celle-ci doit être demandée auprès de votre assureur au moins 15 jours avant la date de départ. La CEAM permet de profiter des mêmes soins de santé qu'une personne affiliée au système de sécurité portugais.

Toutefois, sachez que les coûts des soins de santé sont souvent plus chers à l'étranger. Pour être mieux remboursé sur vos dépenses de santé, pensez à souscrire une assurance privée, de type World Pass, permettant de bénéficier d'un/une :

- Remboursement à 100% des dépenses de santé et des frais médicaux à leurs coûts réels
- Prise en charge directe des frais d'hospitalisation et des frais de séjour
- Assistance et rapatriement sanitaire
- Responsabilité civile



www.readytogo.fr